

**Note de lecture: Claus W. Schäfer, André
François-Poncet als Botschafter in Berlin (1931-1938).
R. Oldenbourg Verlag München 2004, 382 S.
Françoise Berger**

► **To cite this version:**

Françoise Berger. Note de lecture: Claus W. Schäfer, André François-Poncet als Botschafter in Berlin (1931-1938). R. Oldenbourg Verlag München 2004, 382 S.. Francia, 2006, pp.261-263. <halshs-00153357>

HAL Id: halshs-00153357

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00153357>

Submitted on 9 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note de lecture

Claus W. Schäfer, *André François-Poncet als Botschafter in Berlin (1931-1938)*, R. Oldenbourg Verlag München 2004, 382 S.

In Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte, 33/3-2006, p. 261-263.

L'ouvrage de Claus Schäfer présente une personnalité importante dans l'histoire des relations franco-allemandes - plus connue d'ailleurs en Allemagne qu'en France -, qui a pourtant donné lieu à assez peu de travaux et encore moins de publications. Le thème est particulièrement important pour la France car à travers le parcours de l'Ambassadeur, ce sont toutes les hésitations de la politique française envers l'Allemagne de l'Entre-deux-guerres qui sont ici développées.

Ce livre est issu d'une thèse de doctorat de l'Université de Erlangen-Nuremberg, sous la direction du professeur Gregor Schöllgen. Il s'agit ici d'une biographie diplomatique assez classique du genre. La qualité scientifique de l'ouvrage ne fait aucun doute : on relèvera, entre autres, l'abondance et la grande qualité des notes infrapaginales qui ne se contentent pas de citer, mais commentent précisément les ouvrages référencés. Une longue bibliographie et un index des noms de personnages complètent utilement l'ouvrage. On trouve enfin en annexes quelques notes et télégrammes exemplaires de l'ambassadeur¹. Cependant, l'utilisation annoncée de « nouvelles » archives se révèle être surtout un effet d'annonce puisqu'en réalité, toutes les archives utilisées sont largement connues et à la disposition du public depuis assez longtemps². En fait, l'auteur attaque assez fortement la thèse de Roselyn Solo³ qui, effectivement, n'avait peut-être pas vu directement toutes les archives du Quai d'Orsay. Mais celle-ci a été soutenue en 1978 et depuis, tous les fonds ont été largement ouverts, ce qui donne au terme de « nouvelles » archives », une acception toute relative. Claus Schäfer prend également de la distance avec certaines positions prises par H.M. Bock, le plus grand connaisseur d'André François-Poncet en Allemagne⁴. Ses explications à ce sujet ne sont pas forcément convaincantes.

Claus Schäfer annonce que sa méthode relève d'une histoire cognitive et met l'accent sur l'effet engendré par la perception et l'imagination sur les conceptions politiques. C'est une bien grande ambition que les écrits de François-Poncet⁵ ne permettent sans doute pas à eux seuls de soutenir et que l'auteur ne mène pas vraiment jusqu'au bout. D'ailleurs, quand bien même on dévoilerait les pensées profondes de l'ambassadeur⁶, cela ne suffirait pas à expliquer sa politique : le discours analysé (correspondance avec le MAE) est public, donc pesé – surtout

¹ Nous invitons aussi à se reporter aux volumes des *Documents diplomatiques français* sur les années 1930, publiés depuis longtemps et qui comportent une très large sélection des notes et télégrammes de l'ambassadeur, les plus marquants et signifiants des documents ont donc déjà été publiés (*Documents diplomatiques français 1932-1939*, sous la direction de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle, Commission de publication des Documents diplomatiques français, Ministère des Affaires étrangères (Paris) ; *première série 1932-1935* : 13 volumes, *deuxième série 1936-1939* : 19 volumes).

² De plus, les fameuses archives de Nantes mises en avant sont, pour partie, des doubles de celles reçues au Quai, et donc présentes dans les archives centrales de Paris.

³ *André François-Poncet, Ambassador of France*, Ph.D., Michigan State University, 1978.

⁴ Cf. Hans-Manfred Bock (dir.), *Les Rapports Mensuels d'André François-Poncet, Haut-Commissaire française en Allemagne 1949-1955. Les débuts de la République Fédérale d'Allemagne*, Imprimerie Nationale, Paris, 1996, 2 vol., introduction.

⁵ Sur cette période, on lira avec intérêt le livre d'A. François-Poncet, *Souvenirs d'une Ambassade à Berlin, septembre 1931-octobre 1938* (Flammarion, Paris, 1947) qui permet d'approcher un discours un peu moins officiel que les correspondances avec le Quai d'Orsay, mais sans doute assez convenu toutefois, et pas forcément impartial.

⁶ A cet égard, on se reportera aussi au dernier livre d'Hélène Miard-Delacroix (*Question nationale allemande et nationalisme : Perceptions françaises d'une problématique allemande au début des années 50*, Presse du Septentrion, 2004) qui fait une analyse de ces conceptions à travers une étude sémantique.

pour un « littéraire » tel qu'André François-Poncet – et sa maîtrise du contexte politique national et international l'a plus que vraisemblablement conduit à exposer seulement des solutions que l'on nommerait aujourd'hui « politiquement correctes ». Un diplomate est un homme public, au service de son pays et sa parole officielle est donc tout sauf « libre »...

Que toutes les citations soient faites en français est scientifiquement louable et bien agréable pour un lecteur francophone, mais pour des lecteurs purement germanophones, il aurait été souhaitable qu'une traduction accompagne systématiquement en note, chaque citation. Comment sinon, suivre la démonstration de l'auteur qui se base précisément sur ces écrits ?

En 1931, André François-Poncet est envoyé d'abord en émissaire extraordinaire, puis il est confirmé dans son poste en tant qu'ambassadeur de France à Berlin. Il y restera jusqu'au lendemain des accords de Munich. C'est cette période qui est ici présentée, même si l'on sait que ce diplomate poursuivra sa carrière en Allemagne après la guerre, ce qui en fait l'un des plus grands connaisseurs de l'Allemagne du milieu du XX^e siècle. L'auteur évoque aussi ses années de formation et ses premières années en politique, dans un premier chapitre, nécessaire en effet à qui cherche à comprendre la perception profonde qu'a l'homme de l'Allemagne.

Cette période des années 1930 est évidemment majeure dans l'histoire du XX^e siècle, et l'Allemagne étant au coeur des tensions politiques en Europe, André François-Poncet a ainsi vécu au plus près du centre du désastre, assistant impuissant à l'effondrement de la fragile république de Weimar et à la naissance du Troisième Reich hitlérien. Et quand l'auteur conclut qu'André François-Poncet était « le mauvais homme au mauvais endroit et à la mauvaise époque », nous ne pouvons que désapprouver cette assertion, jeu de mots. C'était à l'époque un des plus grands connaisseurs de l'Allemagne, un germaniste hors pair, ouvert sur les questions économiques : le bon choix pour un ambassadeur dans cette année de crise économique que connaissait l'Allemagne également en difficulté politique, en 1931. Claus Schäfer a raison, à cet égard, de mettre en avant les projets économiques du personnage. C'est un des aspects forts de sa personnalité, comme l'est aussi son ambiguïté face à l'Allemagne. André François-Poncet aurait, selon l'auteur, effacé cette mauvaise « mémoire » par son action après la guerre, lors des premiers pas de la république fédérale. C'est une position que l'argumentation de Claus Schäfer ne suffit pas à justifier.

D'une manière générale, le livre explore la politique hésitante de l'ambassadeur – de la France ? – envers l'Allemagne, entre volonté de coopération et de confrontation. C'est à travers ce constant balancement d'une position à l'autre que Claus Schäfer analyse les propos d'André François-Poncet et leur évolution. La France est évidemment, au cours de ces années cruciales, confrontée à des questions vitales pour son avenir. Elle n'a pas su les gérer, mais le pouvait-elle ? Et quelle était la marge de manoeuvre de son ambassadeur ? Comment réagir face à la suspension du paiement des réparations ? Et surtout, face à Hitler, fallait-il réagir à ses coups de force par la pression économique ou par la riposte militaire ?

On peut dire au moins qu'André François-Poncet, même s'il n'a pas toujours été suivi dans ses propositions, a au moins reçu l'agrément des gouvernements variés qui se sont succédés au cours de la période de son ambassade, y compris de celui du front populaire... une belle unanimité ! On voit là que la méthode de l'auteur fait sans doute reposer trop de responsabilité sur les épaules d'un ambassadeur, sans doute exceptionnel par sa personnalité et son vécu, mais qui, comme tout ambassadeur, n'a pu faire plus que l'on ne lui permettait de faire. Il est certain que lui-même est resté sur un fort sentiment d'échec après les accords de Munich, mais il n'a pas cessé le combat pour autant, puisqu'il a ensuite tenté d'influencer la politique de Mussolini.

Revenons sur les débuts de cette période. La première mission provisoire d'ambassadeur à Berlin est difficile. Depuis longtemps, les Allemands réclament aux Français des aides financières, mais à l'automne 1931, ceux-ci ne peuvent plus répondre à ces demandes car la

crise a désormais gagné l'hexagone. André François-Poncet connaît bien ces aspects financiers et économiques. Il s'était, juste après la conférence internationale économique de Genève (mai 1931) engagé fortement dans la mise en place de la Commission économique franco-allemande, annoncée en octobre 1931 par une déclaration commune des deux gouvernements, et qui, au-delà d'une coopération économique renforcée par l'intermédiaire d'ententes sectorielles, devait contribuer à aider l'Allemagne à sortir de la crise, avec donc la perspective qu'elle puisse reprendre le paiement de ses dettes. Mais ce fut un premier échec.

A partir de l'automne 1932, dans le contexte allemand de tensions politiques que l'on sait, il propose la voie d'un accord militaire qui pourrait permettre un réarmement très contrôlé de l'Allemagne, sans nuire au besoin français de sécurité. Même s'il est très conscient et inquiet des dangers que présente l'arrivée au pouvoir des nazis, il ne modifie pas réellement sa position. Celle-ci ne basculera, selon l'auteur, qu'après le résultat du référendum de la Sarre et l'annonce de la reprise du service militaire obligatoire en Allemagne – la première violation officielle du Traité de Versailles. Il change de tactique et travaille personnellement à la formation d'une alliance anti-allemande avec l'Italie et l'Angleterre, mais ses espoirs étant vite déçus, il revient de nouveau à une politique d'accommodement (pragmatique il est vrai, quand les Alliés potentiels font défaut !). Ensuite, gagner du temps. L'auteur en fait la clé de sa politique allemande jusqu'à Munich, mais, mis à part l'épisode Barthou, en quoi est-ce une vue différente de la politique allemande officielle de la France ?

Son erreur fondamentale aura sans doute été de croire qu'Hitler pouvait être manipulable. Prétention ? D'où sans doute une attitude de rapprochement qui a pu être mal interprétée et qui a fait l'objet d'attaque par la suite. Quand on connaît la manière dont l'ambassadeur décrivait le dictateur, il reste peu de doute sur cette soi-disant proximité, tout simplement ... diplomatique.

Malgré les critiques émises, on peut cependant largement recommander la lecture – aisée et plutôt agréable – de cet ouvrage qui parcourt ces années de crise avec l'oeil le plus attentif sur celui qui fut le porte-parole de la politique allemande de la France jusqu'aux accords fatals qui donnèrent le coup d'envoi à la politique d'agression hitlérienne. Et le personnage en vaut la peine.

Françoise Berger (Institut d'études politiques, Grenoble)